

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 358

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des droits? Ainsi s'explique le fait que le féminisme n'ait pris pied que dans des villes importantes. Un effort considérable s'accomplit, cela est certain: on bâtit des écoles (25.000 pour la seule Serbie), on crée des classes normales d'instituteurs, on prolonge la durée de leurs études, on améliore l'enseignement primaire; mais ces mesures ne donneront évidemment leur plein effet que pour la génération de demain, et n'atteindront pas celle d'aujourd'hui.

Une autre difficulté que rencontre le mouvement féministe yougoslave, c'est que l'énorme majorité de la population (les 5/6 environ) est une population agricole. Or, nous savons toutes combien les milieux paysans sont plus réfractaires à nos idées que les milieux industriels, et combien plus longtemps et plus fortement s'y enracinent les traditions consacrant l'infériorité de la femme. La Yougoslavie ne fait pas exception à la règle. Mlle Stebi nous a cités des cas typiques de cette notion d'infériorité, dont le Code civil serbe, par exemple, est encore tout imprégné. D'après ses dispositions, il y a toujours priorité en matière d'héritage pour les enfants masculins sur les enfants féminins, les filles et les parents féminins n'héritant que si le testament fait expressément mention d'elles, ou que s'il n'existe pas d'héritier masculin jusqu'au 6^e degré. La recherche de la paternité est interdite. Au Monténégro, maintenant province yougoslave, le droit coutumier encore en vigueur pousse bien au delà du 6^e degré de parenté le droit à l'héritage: autant dire que la femme n'hérite jamais de son mari ou de ses parents. Les coutumes en Monténégro, en Dalmatie, sont encore pires que la loi dans certains milieux paysans: la femme ne peut pas être assise à table à côté de son mari; elle peut le servir, mais doit manger à part; elle ne peut pas se coucher avant qu'il soit rentré; elle doit lui laver les pieds; elle ne peut pas accoucher dans la maison, mais dans les champs, etc., etc. Il va bien de soi que ces coutumes n'existent pas partout, mais comme le remarque très justement, Mlle Stebi, « un peuple ne peut pas s'établir sur des bases solides avant que toutes les parties qui le constituent soient au moins nivelées en une certaine mesure ». Or, la majeure partie de la population étant constituée par l'élément paysan, les hommes même cultivés des villes se recrutent forcément dans ce milieu, ce qui explique les préjugés qu'ils apportent contre toute modification à la situation de la femme, le mépris qu'ils manifestent pour toute tentative d'amélioration, et ce qui explique aussi, et malgré de très belles exceptions que j'ai pu constater personnellement, que l'opinion publique soit dans son ensemble peu favorable au féminisme.

(A suivre.)

E. Gd.

Femmes Coopératrices

Fondée en 1922, la Ligue des Femmes coopératrices suisses a mené pendant quelques années une vie assez retirée, mais qui lui a permis de se consolider et de se fortifier avant de prendre sa place dans la vie publique. Son but est de créer, au sein des différentes Sociétés coopératives de consommation de la Suisse, des Commissions féminines, qui, en étroites relations avec les organes officiels de ces Sociétés, développent chez les femmes l'idée coopérative, et cherchent à gagner de nouveaux membres. La Ligue groupe toutes ces Commissions féminines, et est d'autre part membre de la Guilde Internationale des Femmes coopératrices.

Etant données les relations étroites de cette Ligue avec l'Union suisse des Sociétés coopératives, il est indiqué que son assemblée générale coïncide, et comme date et comme lieu, avec celle de cette Union, car c'est un privilège pour les coopératrices que les plus éminents parmi les coopérateurs suisses soient au courant de leur travail, et qu'elles-mêmes puissent assister à toutes

¹ L'unité de droit civil n'a pas encore été réalisée en Yougoslavie, et six Codes différents sont actuellement en vigueur, dont le plus défavorable à la femme est le Code serbe.

tière des martyrs, peuplé de sarcophages. Voici entre les vignes et les oliviers, la maisonnette, centre des fouilles, où toute sa vie il a travaillé, cherché, diagnostiqué, avec une intuition doublée de savoir; et voici enfin, à l'ombre de cette haie de cyprès, le grand sarcophage neuf, vide, décoré selon ses instructions, et où il reposera quand sonnera l'heure dernière. N'y a-t-il pas beaucoup de grandeur et de beauté dans ce choix?

Et n'y a-t-il pas parfois pour les féministes, en voyage surtout, des compensations rares aux fatigues, aux difficultés, aux soucis et aux déceptions de la tâche journalière? Qu'en pensent celles de nos lectrices qui m'ont suivie jusqu'ici? ...

E. Gd.

leurs délibérations. Il est vrai que, d'après nos nouveaux statuts, nos Assemblées générales n'ont lieu que tous les deux ans; et c'est en raison d'un ordre du jour très important qu'une Assemblée extraordinaire a dû être convoquée cette année à Genève, en même temps que celle de l'U.S.C. Les coopératrices genevoises se sont dépensées pour recevoir leurs sœurs de toute la Suisse de la façon la plus charmante, et pour prouver par une nombreuse participation leur intérêt pour les questions traitées.

Dans le rapport de la présidente, Mme Munch, (Bâle), nous signalerons surtout la façon dont la collaboration avec l'U.S.C. s'est intensifiée depuis six mois grâce au président du Conseil d'administration de cette dernière, M. B. Jaeggi, qui assiste à toutes les séances de notre Ligue. C'est aussi à son intermédiaire que nous devons que toutes nos communications, informations, propositions, tous nos rapports et nos avis concernant les Commissions féminines, ne soient plus comme précédemment envoyés à nos membres par circulaires, mais paraissent dans la *Coopération* et dans les autres organes coopératifs, où une rubrique nous est réservée régulièrement chaque semaine. De cette façon, et puisque la presse coopérative tessinnoise publie aussi nos articles, nous espérons pouvoir entrer en relations avec les coopératrices de ce canton, ce qui jusqu'à présent était malheureusement impossible à cause de la langue. — Un programme d'activité pour les Commissions féminines, sur lequel nous reviendrons peut-être en détail une autre fois, a été élaboré et est à la disposition de ces Commissions. Les Conférences régionales biennuelles coopératives réunissent toujours aussi de nos membres, et il est prévu pour l'automne prochain un court rapport à ces Conférences sur les buts et le programme de la Ligue.

Une conférence de Mlle Eichhorn, lue *in extenso* en allemand et en français, sur ce sujet: *Comment une collaboration harmonieuse peut-elle être établie dans la Coopération?* occupa tout le reste de la soirée de notre Assemblée, si bien que la suite de nos travaux dut être renvoyée à l' lendemain matin. La belle devise des coopératrices anglaises: *Dans les choses secondaires, la Liberté; dans les choses essentielles, l'Unité; dans toutes choses, l'Amour*, servit de thème à toutes ces considérations morales sur la collaboration dans l'œuvre des Coopératives; alors que le lendemain matin, ce fut le côté pratique auquel s'attacha surtout avec beaucoup de vie et de force de persuasion Mme Paula Rysler, en étudiant les moyens de recruter de nouveaux membres. Car, si notre Ligue veut accroître son influence, il est indispensable qu'elle fasse de la propagande. Les Commissions féminines doivent être plus nombreuses, atteindre les femmes de la ville et de la campagne, et là comme ailleurs, l'action personnelle peut exercer un grand rôle, action à laquelle doivent se consacrer, non seulement les membres du Bureau et des Comités, mais encore tous les membres des Commissions déjà existantes. Nous espérons aussi en la propagande faite par la presse coopérative, par les dirigeants du mouvement coopératif, et enfin par la Journée coopérative internationale, qui aura lieu le 4 juillet prochain.

Nous souhaitons que ces diverses suggestions soient tombées dans un terrain favorable, et puisque le Comité restreint de notre Ligue doit tenir prochainement une séance dans laquelle il doit être discuté de nouveaux projets, nous avons tout lieu de croire que cette forme de notre mouvement féminin, la Ligue des Femmes coopératrices, se développera de façon satisfaisante.

(Trad. française.)

E. V.-A.

Congrès, Conférences et Expositions

Cours de Vacances de l'Institut J.-J. Rousseau et du Bureau International d'Education

(Genève, 27 juillet-1^{er} août, 3-8 août)

L'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève (Institut J.-J. Rousseau) organise un Cours de Vacances comprenant une trentaine d'heures de leçons et d'exercices pratiques sur des questions psychologiques et pédagogiques modernes. Parleront à ce cours qui durera une semaine (du 27 juillet au 1^{er} août): M. le prof. Edouard Claparède, sur *La psychologie expérimentale*; M. le prof. Pierre Bovet, sur *Les Principes et réalisations de l'école active*; M. le prof. Jean Piaget sur *Le jeu et la pensée symbolique chez l'enfant*; M. Ch. Baudouin sur *La Psychologie ou science de la conduite dans la vie*; Mlle A. Descouidres sur *La Psychologie des petits*, etc.

Le cours de l'Institut sera suivi immédiatement (du 3 au 8 août) d'un cours organisé par le Bureau international d'Education et destiné aux membres du personnel enseignant (Instituteurs, professeurs d'écoles normales et de l'enseignement secondaire, inspecteurs scolaires, etc.) sur ce sujet: *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale*.

Ce cours qui aura un caractère éminemment pédagogique comprendra des conférences sur le fonctionnement des principales Institutions internationales de Genève, quelques cours de psychologie appliquée à l'éducation pour la paix, enfin quelques leçons sur les méthodes didactiques à employer dans cet enseignement. Les cours seront donnés par des pédagogues tels que M. E. Claparède, M. P. Bovet, M. J. Piaget, M. A. Ferrière ainsi que par des personnalités très en vue dans le monde international.

Le droit d'inscription est de 20 francs suisses. Le Bureau international d'Education s'adressera aux différents Gouvernements pour qu'ils envoient des élèves boursiers à ce cours, comme beaucoup d'entre'eux l'ont fait pour les cours précédents. S'adresser pour tout renseignement sur ces deux Cours, 44, rue des Maraîchers, Genève.

Exposition de l'Habitation

(Berlin, Juillet 1931)

L'annonce du Congrès international de l'Habitation qu'a faite un de nos précédents numéros a éveillé l'intérêt de ceux que préoccupe le problème, soit du logement sain et peu coûteux pour les familles nombreuses, soit du logement pour femmes seules à ressources modiques. On apprendra donc avec d'autant plus de plaisir qu'à l'occasion de ce Congrès, il est organisé à Berlin une grande Exposition internationale de l'Habitation, qui comprend notamment une « Maison de la femme ». Les grandes Associations féminines ont accepté d'y fonctionner à tour de rôle comme hôtesse, et la Ligue des Citoyennes allemandes, affiliée à l'Alliance Nationale pour le Suffrage, nous informe dès maintenant, en nous priant de le faire savoir aux suffragistes suisses, que parmi les dates qui lui ont été réservées sont celles du 1^{er} et 13 juillet; ces jours-là, les visiteuses seront reçues dans la « Maison de la Femme » et pilotées dans l'Exposition par des féministes allemandes. En outre, et pour faciliter très aimablement les choses à ces visiteuses de l'étranger, la Ligue des Citoyennes offre de leur procurer l'hospitalité à Berlin, mais ne peut pas, bien entendu, se charger d'autres frais.

Nous engageons vivement nos lectrices à prendre note de ces dates et de ces avis, en faisant leurs plans de voyage pour cet été: au moment où la question du logement pour femmes seules est partout à l'ordre du jour, l'occasion serait excellente de se renseigner *de visu* sur ce qui a été accompli à cet égard dans divers pays. L'adresse du Bureau de la Ligue des Citoyennes allemandes est, on le sait, Dreffingerstrasse, 17, Berlin, W. 35.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections: Genève.

Malgré l'attrait d'une soirée fraîche après ces journées de canicule, de nombreux membres et amis de l'Association pour le Suffrage féminin ont assisté le 15 juin à l'Assemblée générale annuelle de cette Association. Mlle Gourdi, qui présidait, a d'abord présenté un rapport très vivant et documenté sur l'activité du Comité pendant l'exercice écoulé, et en toute première ligne sur les démarches relatives au projet de loi sur le vote des femmes déposé par M. le député Albaret devant le Grand Conseil, et sur lequel la Commission, qui a désiré entendre des délégations des principales Sociétés féminines de notre ville, rapportera probablement dans la session de septembre.

D'autres démarches officielles ont été encore faites par le Comité, lors des élections de novembre dernier, auprès des partis politiques, pour leur demander d'inscrire le vote des femmes à leur programme; auprès du Conseil d'Etat pour la nomination de femmes dans des Commissions administratives; auprès du Grand Conseil encore, au sujet du projet de loi instituant un E-tat général, etc., etc. En outre, une active propagande a été menée au moyen de conférences, et notamment de celle que trois professeurs de notre Université ont bien voulu donner aux étudiants des deux sexes; au moyen des thés suffragistes mensuels; par des articles et communiqués de presse; par un film, tourné par M. Jean Brocher, et qui sera montré à Genève en automne; par des conférences au Radio; etc., etc.

Après que Mlle Suzanne Brenner eut présenté les comptes, qui bouclent par un boni, et un court rapport sur la réunion tenue récemment à Baden des suffragistes suisses, et à laquelle Genève a été représentée par cinq déléguées, il a été procédé à l'élection du Comité. Celui-ci se compose de Mlle Gourdi, présidente, et de Mmes et Mlles Berney, Dr. Bertrand, Suzanne Brenner, Glatt-Mooser, Dr. Golay-Oltmann, Dr. Gourfein-Welt, Dr. Lambossy, Nicol, Passello, Preis et Roget. Puis Mlle Gourdi a fait une causerie très goûtée sur son récent voyage à travers la Yougoslavie, et cette séance fort réussie s'est clôturée par un thé.

D. E.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni à Berne le vendredi 12 juin. Il a eu le plaisir d'admettre deux nouvelles Sociétés: *L'Union amicale des écoles enfantines* (Genève), prés. Mlle Jeanne Mafille, et *l'Association des Vaudoises*, prés. Mme Widmer-Curtat.

Mme de Montet a fait quelques communications relatives à la séance de la Commission pour la Réforme du Cinéma et à l'Assemblée de Politique sociale. Il est à souhaiter qu'une femme qualifiée, au courant des problèmes concernant la famille et possédant des connaissances ménagères précises, puisse entrer dans le Comité de cette Association.

Le Comité s'occupe également de l'Annuaire des Femmes suisses, pour lequel de précieuses collaborations sont acquies. Enfin, le programme de l'Assemblée de Vevey, les 27 et 28 septembre, est arrêté. On y entendra des travaux importants, en particulier, une conférence sur le désarmement; on y parlera du cinéma, du service domestique et du travail de la Commission fédérale nommée pour enquêter à ce sujet, etc.

R. I. JUNOD.

A travers les Sociétés

Union des Femmes de Genève.

Mme Georges Werner-Flournoy a eu l'heureuse idée de raconter son voyage aux Etats-Unis, à l'Union des Femmes, le 3 juin, et d'en offrir le bénéfice à la caisse de l'Union, qui a grand besoin de généreux donateurs pour la remplir.

Ce fut une heure charmante, et un voyage exquis, accompli avec un guide aussi spirituel que Mme G. Werner. New-York et ses gratte-ciel, la Virginie, ses cottages intimes et ses campagnes verdoyantes, Washington et ses palais officiels, furent évoqués avec humour et charme, tandis que les vues les plus caractéristiques défilaient sur l'écran. Ayant pu pénétrer dans les milieux américains, soit à la campagne, soit dans les grandes cités, Mme G. Werner put initier son auditoire aux diverses faces de cette vie si différentes de la nôtre.

Ce voyage fut trop court au gré du public, qui donna rendez-vous à cet automne à Mme G. Werner pour parler du Canada.

M. Ch.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 3 juillet:

GENÈVE: Station d'émission Radio-Romande, 17 h. 15: *La nationalité de la femme mariée*, causerie féministe par T. S. F.

Massage médical, piqûres, ventouses

Mme KARCEVSKY, diplômée

11, rue Emile Jung, GENÈVE — Tél. 41.763

OUVROIR de l'Union des Femmes

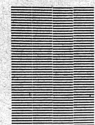
Lingerie fine et courante
Sous-vêtements pour
hommes, femmes et enfants
Tabliers de tous genres
Robettes et barboteuses
Lainages

L'Ouvroir a fourni du travail
durant ce dernier hiver à
plus de 70 femmes chômeuses
ou femmes de chômeurs

ON SE CHARGE DES RACCOMMODAGES
COUPE EXCELLENTE PRIX MODÉRÉS

21, RUE PIERRE-FATIO · GENÈVE

Le Mouvement Féministe

se vend au
numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché · Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22 · Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14 · Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE